

Les droits comme ex-président du Brésil sont restitués à Lula



Brasília, 30 mai (RHC)- Le Tribunal Régional Fédéral de la Troisième Région du Brésil, a ordonné la restitution des droits comme ex-président au leader brésilien Luiz Inacio Da Silva, Lula, après qu'un juge ait décidé de les révoquer le 17 mai.

La mesure a été dictée par le juge André Nabarrete Neto qui a indiqué, dans sa décision, que les ex-présidents du Brésil se voient conférer des droits et des prérogatives à vie découlant de l'exercice de leur poste et qui n'ont aucune limitation légale.

Ces droits lui avaient été retirés le 17 mai dernier par le juge Haroldo Nader prétextant que Lula est en prison. Ces normes garantissent aux ex-présidents l'appui personnel et la sécurité patrimoniale.

Lula est emprisonné depuis le 7 avril au siège de la police fédérale de Curitiba dans l'état de Parana, condamné à 12 ans et 1 mois de prison. Il est accusé à tort des délits de corruption passive et de blanchiment d'argent.



Radio Habana Cuba